



GV St Laurent de Mure Mairie de St Laurent de Mure Route d'Heyrieux 69720 ST LAURENT DE MURE gvsaintlaurent@gmail.com https://gv-saintlaurentdemure.com

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

	A remplir (en majus	
Etiez-vous adhérent (e) la saison précédente ?		NON DUC
Vous êtes	□Une femme	□Un homme
Nom de naissance (impératif) :		
Nom marital :		
Prénom:		
Date de naissance :///		
Adresse Postale:	•••••	
Mail:		
Comment avez-vous connu la GV St Laurent?		
□ Je demande une facture pour mon CE (elle sera		
COTISATION SAISON	2025-2026	
TOTAL DES ACTIVITES : 114,50 € + LICENCE OBLIGA	TOIRE : 35,50 € = <b>15</b> 0	0,00 €
RÈGLEMENT :	-l - N4	
<ul> <li>Par chèque bancaire à l'ordre de GV St Laurent de Passibilité de régler en 1 eu 7 fais par abèque en la la commune de la commune</li></ul>		iromont los
<ul> <li>Possibilité de régler en 1 ou 3 fois par chèque en l montants ci-dessous</li> </ul>	respectant obligato	irement les
Septembre 2025 : 74 00 € N°	Banque	
Septembre 2025 : 74,00 € N° Octobre 2025 : 38,00 € N°	Banque	
Novembre 2025 : 38,00 € N°	Banque	
Montant des chèques à l'ordre de GV St Laurent d	le Mure :	
QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MEDIC		ntoirement.
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (Nor	n et téléphone) :	
DROIT A L'IMAGE ET COMMUNICATION (Publicati	 ons éventuelles pou	r Assemblée
Générale, bulletin municipal, site internet, groupes	•	
email)		
J'autorise les photos et les communications de	groupe:	NON IUC
J'ai pris connaissance du règlement intérieur		NON IUC
Fait le A		
Signature		
Signature		
Dessier complet: DOLL DNON		
Dossier complet : DOUI DNON	) Traité par	

La GV St Laurent de Mure, s'engage, en vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à ne pas utiliser vos informations personnelles à des fins commerciales. Vous disposez d'un droit de regard et de rectification des informations.

## REMISE DE VOTRE INSCRIPTION

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Paiement de la cotisation
- Questionnaire de santé complété et signé. Si vous avez répondu «
   OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical

A remettre en mains propres lors des permanences qui auront lieu avant chaque cours de Septembre :

- le lundi de 18h30 à 19h
- le mercredi de 17h30 à 18h et de 19h à 19h15
- le jeudi de 9h30 à 10h

## ou par courrier:

Boîte aux lettres GV de St Laurent de Mure, Mairie, Route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure